



AVIS PUBLIC

DÉPÔT AU CONSEIL DU RAPPORT FINANCIER AINSI QUE DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À tous les contribuables intéressés de la Municipalité de Sainte-Claire;

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim que, lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi 3 avril 2023, je procéderai, conformément à l'article 176.1 du Code municipal, au dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 pour la Municipalité de Sainte-Claire.

FAIT ET DONNÉ à Sainte-Claire, ce 9^e jour de mars 2023.

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim,

Dany Fournier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Dany Fournier, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public dans l'entrée de l'hôtel de Ville et de l'Église, le 9^e jour de mars 2023.

En fait de quoi, je donne ce certificat, ce 9^e jour de janvier 2023.

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim,

Dany Fournier